

A LA LEGISLATURE

Suite de la page 4
cevez cette circulaire, était-il écrit au bas de la feuille, copiez-la et adressez-la à dix autres personnes.

"Je crois que nous avons là", déclara l'hon. M. Veniot, "la chaîne de prières de l'opposition" (rites à droite; protestations à gauche).

M. Richards, leader conservateur, se leva:
— Pouvez-vous prouver que l'opposition est responsable de cet article? demanda-t-il sur un ton solennel.

— Non, répond aussitôt l'hon. M. Veniot en souriant, parce qu'elle a publié de mettre son nom au bas.

(Hilarité générale à droite et applaudissements.)
L'hon. M. Veniot déclara qu'il ferait faire une enquête pour découvrir l'auteur ou les auteurs de cette circulaire.

Comme l'heure tardive ne nous permet pas de donner un compte rendu complet du discours de l'hon. M. Veniot à cause de la nécessité de nous sommes d'expédier notre courrier, à 6h.20 pm, c'est-à-dire dès la fin de la séance de l'après-midi, voici en résumé les deux principaux sujets exposés par le premier ministre qui a fait une revue générale de l'administration de son gouvernement.

"Le gouvernement est convaincu", déclara l'hon. premier ministre, "de la nécessité de développer dans leur pleine mesure, les ressources naturelles de la province; c'est par ce moyen seulement que l'on parviendra à restaurer l'équilibre dans les affaires. Il faut encourager l'établissement de nouvelles industries et ne négliger aucun effort de ce côté. Une étude approfondie de la situation nous a démontré que nous ne pouvons espérer voir naître de nouvelles industries ou assister à la mise en valeur de nos ressources naturelles si nous appliquons pas à développer nos magnifiques pouvoirs d'eau. Il est absolument essentiel de livrer au peuple à des taux aussi bas que possible, l'énergie électrique dont il a besoin. Le programme du gouvernement, relativement au contrôle par l'Etat, de certaines entreprises dont le public est appelé à bénéficier, a donné, jusqu'ici, d'heureux résultats et sera désormais strictement suivi."

"Le développement d'une usine hydro-électrique, au Grand Sault", poursuivit le chef du gouverne-

ment "ne fait plus aucun doute. Au cours de la dernière session, j'ai déclaré que nous agissons avec prudence dans cette affaire, et que rien ne serait fait avant que nous ayons recueilli tout les détails relatifs à cette entreprise. Il était aussi entendu que le coût approximatif du projet serait soumis au peuple, pour approbation, avant que de grandes dépenses fussent faites dans le but de mettre le projet en marche. Je désire maintenant avertir la chambre et la province que le besoin de fournir à la population l'énergie électrique à un taux moins élevé se fait si impérieux que je dois immédiatement dans cette entreprise. En agissant ainsi, je ne crois pas manquer à la promesse que j'ai faite, en Chambre, l'année dernière. Déjà, de tous côtés, on demande au gouvernement de distribuer l'énergie électrique à des taux plus raisonnables et l'on attend, de la part du parlement, l'assurance que les travaux, sur la rivière Saint Jean, vont commencer incessamment. Quant aux marchés dont nous pourrions disposer pour l'énergie électrique que produira cette usine, nous n'en sommes pas inquiets. Les 40,000 à 60,000 chevaux-vapeur qui représentent le rendement initial de l'usine ont déjà un marché qui les attend et qui pourrait même absorber davantage."

"On demandera, peut-être", déclara un peu plus loin l'hon. premier ministre, "si le gouvernement est assuré du développement de nouvelles industries. A ceci, je puis répondre que nous avons non seulement, cette assurance, mais que nous possédons la ferme conviction que les manufacturiers de pulpe et papier dans cette province sont prêts à augmenter leur matériel de manière à produire, sur une plus grande échelle des que nous commencerons les travaux au Grand Sault. Je puis ajouter qu'en vue de ce développement, plusieurs manufacturiers de bois franc se sont implantés dans la province et fonctionnent actuellement sur une basse échelle, attendant le jour où, grâce au gouvernement qui leur fournira l'énergie électrique à un taux raisonnable, elles pourront augmenter le volume de leurs opérations. Cela veut dire que non seulement nous pourrions vendre le pouvoir qui développera l'usine de Grand

Falle, mais que nous serons en mesure d'augmenter les revenus ordinaires de la Province provenant des terres de la Couronne.

"Une fois que l'usine de Grand-Falls sera reliée à celle de Musquash et que les petits pouvoirs d'eau seront exploités, toutes les parties de la province pourront bénéficier d'une énergie électrique à un taux relativement bas.

"Grâce à l'expérience que nous avons acquise dans cette province", poursuivit l'hon. M. Veniot, "grâce aussi à la connaissance des systèmes en usage dans l'Ontario et ailleurs, nous sommes convaincus qu'il est possible de créer un fonds de réserve suffisant pour permettre à la province de venir en aide financièrement aux districts éloignés de façon à leur permettre de profiter des mêmes avantages dont jouiront les municipalités situées près des lignes de distribution. Par ce moyen, nous espérons que dans une période relativement courte et qui suivra la construction de l'usine hydro-électrique de Grand-Sault, la plus grande partie de la population rurale pourra profiter des avantages que procurera le développement de nos pouvoirs d'eau."

"La détermination que j'ai prise de modifier mon programme de procédure en ce qui concerne l'époque où ces travaux du Grand Sault seront probablement des critiques. Il n'y a qu'une raison qui m'engage à prendre cette décision. On dira que le Gouvernement devrait accepter l'entière responsabilité de sa nouvelle politique ou de changements qu'il impose à son programme. Bien que cela soit vrai, dans le sens ordinaire du mot, je désire signaler qu'il est venu aux oreilles de l'administration provinciale que des intérêts financiers jouissent d'une certaine influence dans les limites de cette Province et même au delors, ont délaissé une campagne organisée et de contrôle de nos pouvoirs d'eau par le gouvernement. Ce dernier n'a jamais hésité lorsqu'il s'est agi de faire connaître sa politique relativement à ce principe d'administration par la Couronne. Cependant nos amis de l'opposition n'ont pas de politique définie sur la question de développement hydraulique de la Province. Pas la bouche de leur chef dans cette Chambre, ils disent que le jour où les élections générales seront annoncées, ou que d'ici là, ils feront une déclaration de principe. Le peuple du Nouveau-Brunswick devrait connaître, dès maintenant, leur attitude sur cette importante question. Sont-ils en fa-

veur du développement de nos pouvoirs d'eau par le gouvernement, ou sont-ils disposés à remettre entre les mains de compagnies privées le soin de mettre à valeur la houille blanche dont le pays dispose? Nous n'avons pas le temps d'attendre aux élections pour connaître leur opinion sur ce problème qui est sans doute le plus important que nous ayons eu à résoudre au cours de l'histoire de cette province.

"Qu'on ne m'accuse pas de vouloir diriger une ligne de conduite à nos amis de la gauche; ils ont le droit de prendre l'attitude qu'ils jugent à propos d'adopter. Cependant, je le répète, le peuple de cette province a le droit de connaître la politique du gouvernement et celle de l'opposition en ce qui concerne le développement de nos ressources hydrauliques. Vous levez être ou pour ou contre l'exploitation des pouvoirs d'eau par l'Etat. Quelle attitude allez-vous prendre? Je viens de vous dire que certaines influences travaillent à nuire au gouvernement dans le développement et le contrôle des forces hydrauliques. J'ai en ma possession des preuves évidentes de ce que j'avance. On m'a invité à discuter certains change-

ments à faire subir à notre politique relativement au contrôle des pouvoirs d'eau de la province, mais au nom du gouvernement, j'ai énergiquement refusé. Je sais qu'une organisation travaille présentement dans le seul objet de nous empêcher de mettre notre programme à exécution. Sans vouloir m'arrêter à discuter, au détail, le travail de cette organisation, qu'il me soit permis de lire à cette Chambre que des tentatives ont été faites pour convaincre le peuple que l'entreprise ne dans ce mouvement. Je ne puis dire si, en agissant ainsi, ils ont été influencés par les organisations qui travaillent contre nous ou s'ils ont simplement agi dans le but de nous critiquer, avec espoir de se faire du capital politique. Cependant, une chose dont je suis convaincu c'est que quelques soient les motifs dont s'inspirent ces critiques des membres de la gauche, l'attitude de ces derniers est de nature à encourager la propagande contre nous.

"Nos amis de l'opposition répondront peut-être que le fait de critiquer le développement hydraulique de Musquash n'entra-

SICANA
La merveilleuse Pipe qui donne constamment satisfaction.
La seule imbouchable, injutable, reste toujours comme neuve en nettoyant sa cartouche avec un morceau de journal.
Se vend partout à \$1.50
Expédiée quel n'importe quel adresse au même prix, frais de poste payés.
JOS. COTE, Ltée, Importateurs. — QUEBEC
Seuls Agent pour le Canada

CARÈME
KRAFT
FROMAGE
KRAFT
CHEESE
KRAFT-Blanc
Cheese Co. Ltd. Montreal.
Envoyez-nous livre de recettes gratuits.

De pas nécessairement la condamnation de la politique du gouvernement en ce qui concerne l'exploitation de nos pouvoirs d'eau. Je répond à ceci que les influences qui travaillent contre nous n'hésitent pas à dire que l'opposition n'ayant aucune politique définie en ce qui concerne cet important problème de nos pouvoirs d'eau, ses critiques peuvent être et même doivent être acceptées comme une condamnation de l'initiative prise par le gouvernement sur cette question. Il est incontestable que l'attitude de l'opposition sur ce sujet, toute involontaire qu'elle puisse être sert largement aux promoteurs de cette propagande secrète et hostile que l'on dirige contre nous en essayant de jeter le doute dans les esprits sur la valeur de notre politique de développement et de contrôle par l'Etat. Je pourrai, si la chose est nécessaire, donner le plus amples détails sur le mouvement qui se fait à l'heure actuelle pour entraver la mise à exécution de notre entreprise du Grand-Sault."

Dans son discours, l'hon. M. Veniot a énoncé une nouvelle politique de colonisation destinée à aider ceux qui désirent s'établir sur les terres de la province et défricher notre patriotisme national.

"Jusqu'ici", déclara M. Veniot, "le colon désireux d'obtenir une terre de cent acres afin de s'y établir, devait se soumettre à certains règlements qui ont pu être bons dans le passé, mais qui, aujourd'hui, étant donné les conditions qui prévalent, l'empêchent de développer suffisamment sa propriété, au cours des premières années qu'il y travaille. Actuellement le colon qui fait application pour une terre obtient un lot dans les limites géographiques par les compagnies qui s'occupent du commerce du bois et de la pulpe. Celles-ci coupent tout le bois qui environne la propriété du colon et ce dernier en est réduit à ne prendre que le bois de dix acres qu'il est obligé de couper en trois ans. Dorénavant, le gouvernement gardera en réserve, pour fins de colonisation, de vastes terrains en bois, dont le contenu en lots de cent acres chacun. Ces terrains ne contiendront pas moins de dix lots. Les marchands de bois pourront encore y faire des coupes, mais le colon retirera un certain pourcentage sur les profits."

"Le Soleil."
PIERRE.

LISEZ ET FAITES LIRE
L.E. MADAWASKA

Le Printemps Est Arrive
C'EST LE TEMPS DES PALETOTS LÉGERS POUR HOMMES

VENEZ Voir notre Assortiment Complet de PALETOTS, faits de tous les tissus: Twill, Gabardine, Cravanette, Tweeds et Velours.

Les Modèles sont les plus récents et les prix très modérés, variant de \$15.00 à \$35.00

CHAPEAUX "BROCK"
Toutes les dernières nuances de gris et brun à \$5.
CRAVATES BAS 75c, \$1., \$1.25, \$1.50 50c, 75c, \$1., \$1.25

POUR Marchandise Supérieure et meilleur SERVICE VENEZ CHEZ
KASNER.

Mouflons Canadiens dans les Alpes Autrichiennes



Quelques spécimens de mouflons canadiens. Dans le fond, on voit une chaîne sauvage des Montagnes Rocheuses.

La fameuse par nationale de Banff est vue réduite de six unités ces jours derniers, par le départ d'autant de mouflons ou "big-horns" pour les lointains pays d'Europe, où les chèvres perpétuent leur race dans les Alpes autrichiennes.

L'idée d'acclimater les mouflons canadiens en Europe vint au comte Hohenloe, qui lors d'une visite dans les montagnes Rocheuses il y a quelques temps, remarqua l'aptitude et la robustesse de ces animaux. Il crut qu'ils pourraient très bien vivre et se reproduire dans les montagnes de son pays, où ils constitueraient une attraction nouvelle pour les touristes et surtout pour les chasseurs. Anxieux de mettre son idée à exécution, le comte Hohenloe entama des pourparlers avec les autorités canadiennes et réussit à faire l'acquisition, pour son compte personnel, de deux béliers et de quatre brebis, qui lui sont actuellement expédiés par Dominion Express via le Pacifique Canadien.

Placés dans des cages spéciales à claire-voie, vastes et confortables, les mouflons suscitaient une vive curiosité sur le quai de la petite gare de Banff, le jour de leur départ. Ils quittent pour

toujours les montagnes qui entourent la coquette villégiature des montagnes Rocheuses, et sur les cimes desquelles ils avaient pu vivre en toute liberté et gambader en toute sécurité, sous la bienveillante protection des lois qui régissent l'administration du parc national de Banff.

Comment ces bêtes s'accommoderont-elles de leur pays d'adoption? Le comte Hohenloe croit qu'elles s'acclimateront facilement en raison des conditions d'existence à peu près identiques, et l'altitude et le caractère des montagnes sont à peu près semblables, ainsi que le climat, et il n'est pas impossible qu'avant deux ans, des troupeaux de mouflons canadiens, aussi nombreux que ceux que peut apercevoir le touriste aux environs de Banff et Lac Louise, paissent sur les flancs des Alpes tyroliennes.



TOUTE FEMME SE DEMANDE

Comment elle pourra le mieux conserver sa beauté pendant ses beaux jours de jeunesse, mais pendant la durée moyenne de sa vie et même dans un âge plus avancé, ces traits des formes et du profil tout resplendissants de santé et de vie qui la rendent si agréable à voir, tant à ses propres yeux qu'à ceux charmes de tous ceux qui lui sont chers.

Le Régulateur de Santé de la Femme

Justement parce qu'il aide à conserver la bonne santé dont dépend à un si haut point la beauté et tout féminin, contient en soi la réponse qui ne faillit jamais. C'est un remède végétal naturel pur, pouvant aider doucement la nature tendant à stimuler la fonctionnement de l'organisme et à corriger les mauvais effets des veilles trop prolongées, de l'alimentation impure, du manque d'exercice et de sommeil à la santé ou de la végétation des autres soins de l'hygiène. Lorsque on se sent dans un état qu'on qualifie de "malade", le Régulateur est absolument inefficace et on peut l'employer en toute confiance dans la plupart des cas d'épuisement général, de débilité des organes digestifs, de troubles du système nerveux, de troubles menstruels, de troubles de la santé pendant les changements de la vie.